

39EME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO
PARIS, 30 OCTOBRE - 14 NOVEMBRE 2017

DECLARATION DU BURUNDI

(Intervention de 06 minutes)

Excellence Madame le Président de la 39^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO,

Excellence Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Madame, Monsieur, en vos rangs et titres,

Nous voudrions d'abord rendre grâce à Dieu Tout Puissant qui nous a guidé tout au long de notre voyage et qui continue d'être à nos côtés durant notre séjour à Paris.

Au nom de l'Etat du Burundi, de ma délégation et en mon nom propre, l'honneur m'échoit de m'acquitter avec un réel plaisir d'un agréable devoir de vous transmettre les salutations les plus chaleureuses du peuple burundais, de présenter mes vives et sincères félicitations à **Son Excellence Madame Zohour Alaoui** Président de cette 39^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO pour les lourdes mais nobles tâches qui lui ont été confiées et à Son Excellence Madame Irina BOKOVA *pour la sagesse et la diligence avec lesquelles elle a conduit pendant les 8 dernières années, les destinées de notre prestigieuse organisation.*

Je saisis cette heureuse opportunité pour réitérer mes vives et sincères félicitations à **Madame Audrey Azoulay** pour sa récente nomination à la tête de *l'UNESCO*.

Excellence Madame le Président de la 39^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO,

Auguste Assemblée,

Le Burundi, sous la conduite sage et clairvoyante de son Excellence le Président Pierre NKURUNZIZA, recouvre lentement mais sûrement la paix et la tranquillité sociales, socle indéniable du développement socio-économique durable. Certes, le

trajet aura été rude et exténuant eu égard aux nombreux et farouches défis mais grâce au courage, à la ferme volonté et à la détermination du peuple burundais de prendre sa propre destinée en main et de surmonter ces défis, des avancées positives et significatives ont été enregistrées.

Ici, permettez-moi de remercier vivement et sincèrement toute la communauté internationale et le Système des Nations Unies, l'UNESCO en tête, pour leur implication directe et/ou indirecte, ostensible et/ou discrète dans le recouvrement et la consolidation de la paix dont le Burundi garde une soif inextinguible.

En soutien indéfectible aux idéaux et aux efforts de l'UNESCO de recherche et de culture de la paix à travers le monde, **au-delà de sa contribution de troupes dans le maintien de la paix dans le monde principalement en Somalie et en République centrafricaine**, le Burundi s'est joint aux autres pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale – CEEAC en sigle – dans la mise en œuvre d'un vaste projet intitulé « Les jeunes et la Culture de la paix en Afrique Centrale ». Ainsi, en date du 31 mars 2017, il a officiellement lancé la campagne nationale de mobilisation des jeunes pour la culture de la paix. Certes, c'est un projet ambitieux mais porteur de grands espoirs car orienté vers l'avenir de nos nations, en général, et de la jeunesse, en particulier, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'édification d'une société inclusive, pacifique et résiliente.

Excellence Madame le Président de la 39^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO,

L'Etat du Burundi tient à cœur par la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Il accorde une attention particulière à l'ODD-4 concernant l'Education, l'Egalité des genres, les jeunes et les enfants mais aussi aux autres objectifs de l'agenda 2030. A cet effet, des réformes profondes ont été entreprises au niveau de l'Enseignement avec l'introduction de l'école fondamentale et la réforme Baccalauréat Master Doctorat.

Il se soucie également de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'alphabétisation des adultes et c'est pourquoi il n'a pas manqué à participer à la 3^{ème} Conférence Internationale sur les villes apprenantes qui s'est tenue à Cork en Irlande du 18 au 20 septembre 2017 et à la réunion du Bilan à mi-parcours de la CONFINTEA VI sur l'alphabétisation des adultes organisée à Suwon dans la République de la Corée du Sud du 25 au 27 octobre 2017.

Excellence Madame le Président de la Conférence,

Je ne saurais terminer mon propos sans vous transmettre les sentiments de reconnaissance du peuple Burundais à l'inscription le 27 novembre 2014 à l'UNESCO du tambour Burundais sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Toute la population du Burundi la reconnaît le tambour comme un élément fondamental de son patrimoine et de son identité. Désormais que c'est reconnu au niveau mondial, c'est le sentiment de fierté qui domine au Burundi.

Enfin, satisfait de la priorité accordée à l'Afrique quant à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, l'Etat du Burundi réaffirme sa ferme volonté

à rester fidèle à la Charte de l'UNESCO et à promouvoir ses idéaux de paix et de développement équitable et durable.

Partant, il s'engage à travailler de concert et à rester solidaire avec les autres pays membres de l'UNESCO pour la réussite effective de ces objectifs. C'est à cette fin que le Burundi a exprimé son souhait de prendre part aux travaux du Conseil Exécutif de l'UNESCO.

A tout le Système des Nations Unies, à tous les Etats amis et partenaires, à toutes les organisations tant gouvernementales que non gouvernementales, l'Etat du Burundi réitère son engagement à entretenir de bonnes relations et une bonne et franche collaboration

VIVE LA COOPERATION INTERNATIONALES

VIVE L'UNESCO

JE VOUS REMERCIE